

Extrait des délibérations du conseil communal du 30 juin 2006

1. D'approuver les comptes communaux 2005 tels que présentés par la Municipalité, qui présentent un bénéfice net de Fr. 339395.21
2. D'approuver des amortissements du patrimoine administratif pour l'année 2005 de Fr. 403700.00

Collège des Guébettes Fr. 195000.00 - Maison de commune Fr. 12100.00 - Salle de sports Fr. 187500.00

Epuration (agrandissement SIEE) Fr. 9100.00

3. D'approuver des attributions aux réserves pour Fr. 173972.40
4. D'approuver des attributions sur les fonds de réserve pour Fr. 48278.20